



SMAEP du Pas des Bêtes

Syndicat Mixte d'Adduction
d'Eau Potable du Pas des Bêtes
Site Internet : pasdesbetes.fr

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Pas des Bêtes

Séance du 24 novembre 2022

Date de convocation
10.11.2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre novembre à 10 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de LAGARRIGUE, sous la Présidence de Monsieur COLOM Vincent, Président.

Date affichage
25.11.2022

Présent(e)s : Mmes CABROL Jacqueline, MADAULE Christiane, MM. AZAM Bernard, BATTUT Jean-Louis, BOULOGNE Fabrice, COLOM Vincent, GARRIGUES Jean-Pierre, GONÇALVES Manuel, LAVAGNE Jean-Paul, MATHIEU Francis, MONTAGNÉ François, PHILIPPOU Didier, RAYSSÉGUIER Christian, VAUTE Alain.

Nbre Délégué(e)s : 16
En exercice : 16

Absent(e)s excusé(e)s : MM. MARCOU Philippe (procuration à M. GARRIGUES Jean-Pierre), CUCULLIÈRES David (procuration à M. PHILIPPOU Didier).

Présent(e)s : 14
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut délibérer.

M. Jean-Louis BATTUT a été élu Secrétaire de séance.

Délibération 2022-023

Objet : Proposition du Président de s'attacher les conseils d'un cabinet juridique d'avocats.

Monsieur le Président indique à l'ensemble des membres du Comité Syndical, que de plus en plus de dossiers, nécessitent des conseils juridiques spécialisés. Aussi, il propose au Comité Syndical de s'attacher les conseils d'un cabinet juridique d'avocats. Pour cela, il demande au Comité Syndical, l'autorisation de consulter différents cabinets, afin d'avoir la meilleure proposition d'accompagnement pour le Syndicat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la proposition de Monsieur Le Président de s'attacher les services d'un cabinet juridique d'avocats.

- Autorise Monsieur Le Président à consulter et retenir le cabinet qui proposera la meilleure proposition d'accompagnement du Syndicat.
- Autorise Monsieur Le Président à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme



Le Président,

Vincent COLOM